N° 44

MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE SAINTE-MAXIME

Sainte MAXIME

à la une

FREE FLIGHT
14 & 15 octobre

Saison estivale
les premiers chiffres

Guides de rentrée
les petits nouveaux

Dossier
ECOLE : 4 jours pour un projet éducatif cohérent et épanouissant
Pages 14-19

SOMMAIRE

ACTUALITES
Nouvelles caméras portatives, TNT changement de fréquences, Free flight — P.4

SOLIDARITE
Affaires sociales, transversalité et éthique paratagée — P.6

ON Y ETAIT
Cérémonies patriotiques, retour sur la saison, Forum des associations — P.8

PLUS BELLE MAXIME
Feux RD25, travaux dans les écoles, visite du jury villes et villages fleuris — P.12

LE DOSSIER
ECOLE : 4 jours pour un projet éducatif cohérent et épanouissement — P.14

COMMERCES, ENTREPRISES
Fan zone Free Flight, les Mardis de l'entreprise, nouveaux commerçants — P.20

JEUNESSE, EDUCATION
Finale Concours jeunes talents, Halloween, cérémonie des bacheliers, CME — P.22

CULTURE, SPORTS, ASSOCIATIONS
Retour sur les Jeudis de la Nartelle et Concerts place Pasteur, golf — P.24

VIE DES QUARTIERS
Retour sur les apéros de quartier, la parole aux conseillers de quartier, grand forum — P.27

DEMOCRATIE LOCALE
Tribunes des groupes du Conseil municipal, Retour sur le Conseil du 28 septembre — P.28

SORTIR
Salon du goût, salon Univers vintage, Free flight, 11 novembre — P.30

Directeur de la publication : Vincent Morisse

Directeur de la rédaction : Fabrice Gay

Rédaction : Déborah Ben Ita, Fabrice Gay, Aurore Nivet

Conception graphique : Antoine D'Aleo

Crédits photos : Direction de la communication, Studio Charrier, Var matin, services municipaux, Istock, Carré Ste-Maxime, SEMA

Impression : Pure impression

Tirage : 14 000 exemplaires

Dépôt légal : septembre 2017

Sainte-Maxime, Ville labellisée

Convention de coordination : **UNE VILLE PLUS SÛRE**

Mardi 12 septembre, le Maire Vincent Morisse, en présence de Philippe Portal, Sous-Préfet de Draguignan et Yvan Auriel, Procureur de la République auprès du TGI de Draguignan, renouvelait la convention de coordination entre la Gendarmerie nationale et la Police municipale de Sainte-Maxime. Objectif de cette convention : répartir et organiser les missions entre les forces de police locale et nationale, pour assurer une sécurisation maximum du territoire 24h/24. Le Maire a tenu à rappeler les chiffres, très satisfaisants, qui marquent une baisse de la délinquance et traduisent le travail efficace et de qualité effectué en étroite collaboration entre la Police municipale, la brigade territoriale et les renforts de Gendarmerie, pour assurer la sécurité de la population.

Editorial

Vincent Morisse
Maire de Sainte-Maxime
Président de la Communauté
de Communes du Golfe
de Saint-Tropez
Conseiller Régional
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Sainte Maxime, plus sûre, plus dynamique !

Contrairement à ce que nos opposants se plaisent à raconter, notre belle ville de Sainte Maxime n'a jamais été aussi sûre. La baisse de la délinquance a été soulignée par le sous-préfet de l'arrondissement de Draguignan et du procureur de la République lors de la dernière signature de la convention de coordination entre la gendarmerie et la police municipale. Cette proximité et cette bonne gestion qui sont une nouvelle fois soulignées permettent de constater -35,4% d'atteintes volontaires à l'intégrité physique, -23,7% d'atteintes aux biens et -27,8% pour les cambriolages.

On nous fait des procès d'intention sur la sécurisation du centre ancien piétonnier avec la mise en place de GBA (blocs béton) et bornes hydrauliques, mais nous l'avons malheureusement vu récemment à Barcelone, sans renforts sécuritaires, nos populations sont exposées. Les villes dont la sécurité est une priorité ont adopté ce principe, à la différence que Sainte-Maxime les a habillés. Des polémiques parfaitement stériles tout autant qu'inutiles qui décrédibilisent leurs auteurs. La sécurité de tous n'a pas de prix, et nous l'assumons car notre responsabilité ne doit pas être engagée.

La saison touristique a ainsi bénéficié d'une belle dynamique événementielle, que beaucoup d'autres villes nous envient, avec un bilan sécuritaire positif concernant la haute saison sans un seul incident majeur. Cela est le résultat d'une excellente coordination des plus efficaces entre nos services de police, qui assurent parfaitement une présence sur le terrain, réputée comme dissuasive.
Mais notre volonté est d'aller encore plus loin. Dès le mois d'octobre tous nos policiers municipaux vont être équipés d'une caméra mobile qui enregistre les interventions en direct. Notre volonté, vous l'avez compris est d'offrir encore plus de professionnalisme pour un meilleur service à destination du public.

Berlin

New York City

Sainte-Maxime

Lourdes

Biarritz

8 CAMÉRAS PORTATIVES
pour plus de sécurité

La Police municipale vient de s'équiper de 8 caméras portatives dorénavant utilisées dans le cadre de chaque patrouille.

Chaque équipe qui effectuera une sortie en patrouille sera équipée à minima d'une caméra portative en plus de la caméra véhicule. Cet outil de dernière génération permet d'assurer la sécurité de nos policiers dans tout déplacement ou toute manifestation et d'identifier tout auteur d'infraction. Les images enregistrées seront conservées au Centre de Protection Urbain et pourront être visionnées sur réquisition judiciaire.

La culture fait sa **RENTRÉE**

Le mois de septembre est déjà là, l'heure est à la rentrée et qui dit rentrée dit sortie officielle des nouveaux programmes proposés par les services municipaux. À l'honneur, nos deux nouveaux-nés du côté de la Culture, le programme de la médiathèque et l'Agenda culturel pour les 3 prochains mois.

Concerts, expositions, conférences, ateliers, une dynamique sans faille afin de vous proposer des rendez-vous à la hauteur de vos attentes. Parsemés de nouveautés comme les ateliers de tablettes numériques pour adultes, les rencontres littéraires « Livres et vous » ou les ateliers « P'tits sophro », les incontournables sont toujours de la partie avec les inconditionnels cycles de conférence peinture, les Journées du Patrimoine ou bien le traditionnel concert de Noël... 2 fois plus de dates, 2 fois plus riche que jamais et diversifié pour satisfaire chacun du plus petit au plus grand. Alors foncez chercher les deux précieux sésames, c'est le moment de programmer vos prochaines sorties culturelles !

Disponibles dans tous les équipements municipaux et téléchargeables sur www.sainte-maxime.fr

TNT : changement de fréquence

Le 3 octobre, les fréquences de la TNT (Télévision numérique terrestre) sont modifiées à Sainte-Maxime.

L'objectif : libérer des fréquences hertziennes des services audiovisuels vers les services de téléphonie mobile (4G) et apporter un spectre plus large en termes de connectivité et d'échange de données.
Préparez-vous dès maintenant puisque cette opération technique impacte les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par le biais d'une antenne dite râteau. **Dès le jour de l'opération, le 3 octobre, procédez à une recherche des chaînes en utilisant votre télécommande ou votre adaptateur TNT (recherche déjà faite en avril 2016 lors du passage à la TNT) pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT par la suite !**
N'hésitez pas à sensibiliser votre entourage et à faire ce geste simple chez les personnes âgées ou isolées.

Plus d'informations sur www.recevoirlatnt.fr ou au 0970 818 818

Plus pratique : **VOS DÉMARCHES ENTRE MIDI ET DEUX**

NEW

A partir du 1er octobre, le service Etat Civil et Citoyenneté ouvre ses portes deux fois par semaine, le mardi et le vendredi, entre midi et 14h pour permettre aux administrés de faire leurs démarches administratives : demande de carte d'identité, passeport, inscription sur les listes électorales.

Tous les services sont concernés, à savoir : l'état civil (acte de naissance, carte nationale d'identité/passeport), les élections et le service funéraire. Une simplification des démarches et une accessibilité voulue par les Maximois et Monsieur Le Maire puisque, comme l'a souligné Vincent Morisse, « *nous sommes une majorité à travailler sur les mêmes horaires en journée et ne pouvons donc à chaque fois que nous avons une démarche à effectuer, poser une demi-journée. Le service Public doit s'adapter pour se rendre plus accessible.* »

Horaires d'ouverture du service

LUNDI ET MERCREDI : 8h30 - 12h et 14h - 17h

JEUDI : 9h30 - 12h et 14h - 17h

MARDI ET VENDREDI : 8h30 - 16h30

FREE FLIGHT

Vol 7 pour Sainte-Maxime

C'est reparti pour un tour. Les 14 et 15 octobre prochain, les acrobates du ciel et l'Armée de l'air remettent les gaz vers Sainte-Maxime pour la 7ème finale du Free Flight World Masters. Un meeting aérien devenu en quelques éditions un des événements phare du Golfe de Saint-Tropez.

Plus de 60 000 visiteurs en 2016, des retombées économiques dignes d'un mois d'août pour les commerces, 2 jours de rêve et d'émerveillement pour les familles, un décor sans égal, un sentiment de fierté vis à vis de notre armée... Le Free flight c'est tout ça... Et c'est à Sainte-Maxime. Le concept imaginé par la société Bleuciel Airshow est unique, combinant un concours avec les meilleurs voltigeurs du ciel départagés par le public à l'applaudimètre, les démonstrations de la Patrouille de France et des animations terrestres, stands, expositions et simulateurs de vol. « *Cet événement est exceptionnel pour notre ville en termes d'attractivité,* confirme Vincent Morisse. *Il nous permet de prolonger la saison au-delà des Voiles de Saint-Tropez et d'offrir deux jours d'un spectacle sans égal dans le cadre magique de la plage du centre-ville et de notre promenade. J'ajouterai qu'il crée un lien privilégié avec notre armée, grâce au si attendu Rafale et aux passages millimétrés des avions de la Patrouille de France* ». Et depuis les dernières éditions, d'autres ont rejoint les virtuoses du ciel, comme les Hélicoptères Tigre de l'Armée de terre et depuis l'édition 2016, la patrouille espagnole ASPA et les F16 belges, marquant la renommée sans cesse grandissante du Free flight. Embarquement immédiat, attachez vos ceintures.

VIGIPIRATE
SÉCURITÉ RENFORCÉE
RISQUE ATTENTAT

Comme pour l'édition précédente et conformément aux prescriptions de la Préfecture pour les événements de cette ampleur, une fan zone sera matérialisée durant les 2 jours du meeting. Elle sécurisera l'ensemble du périmètre, y compris les voies de circulation de la promenade et sera accessible uniquement à pied, après passage et fouille sur les points d'accès. Le périmètre et les contraintes liés à la fan zone sont détaillés dans le programme de l'événement disponible à l'Office de Tourisme, Hôtel de Ville, de nombreux commerces et sur www.sainte-maxime.com

TRANSVERSALITÉ ET ÉTHIQUE partagée

Basée à l'Espace Jean Verdier, rue Aristide Briand, la Direction des Affaires sociales de la Ville de Sainte-Maxime porte de multiples casquettes, en intervenant dans plusieurs domaines liés à l'aide et à l'accompagnement des familles et des plus défavorisés. Malgré cette multiplication des champs d'intervention, le travail concerté entre les services et une éthique partagée sont le fil conducteur de son action.

« Il faut savoir que la Direction des Affaires sociales couvre un spectre étendu qui va de la petite enfance, avec les crèches et le RAM (relais d'Assistantes Maternelles), à la Cellule Logements en passant par la coordination gérontologique et l'Action sociale pour venir en aide aux plus vulnérables », détaille Patrick Vassal, Adjoint au Maire en charge du secteur. *« On pourrait considérer que ces champs d'intervention multiples n'ont rien à voir entre eux et pourtant,* argumente-t-il, *l'angle social leur est commun. C'est dans cette direction qu'à l'occasion d'une récente réorganisation nous avons souhaité nous orienter : des actions concertées quelque soient les publics et des méthodes de travail harmonisées. Par ailleurs, tout est lié. Si on parle d'une famille monoparentale qui a besoin prioritairement d'une place en crèche, notre organisation et cette transversalité nous permettent de savoir si derrière, il y a un suivi par la cellule logements, une situation de recherche d'emploi ou un parcours de réinsertion. Nous pouvons donc intervenir, accompagner et aider en ayant une vision globale de la situation de certains de nos administrés en situation précaire ou en difficulté ».*

Qualité de vie au travail

L'amélioration des conditions de travail des agents, qui sont, dans leur quotidien, parfois confrontés à des situations difficiles, a également fait l'objet d'une réflexion de fond autour de l'analyse des pratiques professionnelles. Des groupes de parole ont notamment fait émerger de la part des agents la volonté de monter des projets porteurs et innovants. Du côté de la coordination gérontologique, on relèvera la mise en place d'ateliers mémoire, de séances de yoga, aromathérapie ou encore d'actions visant à prévenir les chutes. Quant aux crèches, de nombreux projets ont vu le jour comme le portage en écharpe ou le langage signé à la Maison des enfants et pour ce qui est du Jas neuf, la création d'une section « Petite famille » ou un projet d'éveil à travers la musique.

« Pour conclure, indique Patrick Vassal, *nous n'envisageons pas des problématiques isolées mais des parcours de vie, qui vont du plus jeune âge jusqu'à l'accompagnement de nos aînés ».*

Direction des Affaires sociales - Espace Jean Verdier – 04 94 79 42 13

En chiffres

12 000€ alloués dans le cadre des aides financières facultatives

177 Maximois sont bénéficiaires du portage de repas à domicile

447 logements sociaux dont **44** dans le cadre de la résidence Autonomie des Tilleuls

160 enfants accueillis dans les deux crèches maximoises

85 nouveaux enfants accueillis en crèches à la rentrée de septembre 2017

62 professionnelles encadrent les enfants des crèches (**36** à la Maison des enfants et **26** au Jas neuf)

Un anniversaire à **3 CHIFFRES**

3 siècles aux Opalines.

Il fallait bien 3 gâteaux, une belle fête et une grande inspiration pour souffler toutes les bougies de Mesdames Musse, Fabre et Pathier à la résidence Les Opalines. Respectivement, 109, 106 et 105 ans, excusez du peu. Saluons de ce pas la longévité de nos Maximoises qui avec leurs 3 siècles réunis battent tous les records.

Après la joie de ces anniversaires, la tristesse puisque Madeleine Musse nous a quittés fin août dans sa 110ème année après une longue vie de sourires, dont 23 ans à la maison de retraite des Opalines. Toutes nos pensées accompagnent ses proches et son entourage.

Rappelons toutefois que le temps qui passe et le poids des âges altèrent bien évidemment la santé des corps mais n'empêche pas Madame Fabre d'être une femme très indépendante et Madame Pathier de rester toujours attentive au bien-être des siens. Souhaitons-leur en tous les cas une très belle année de douceurs...

100 ANS tout rond

Samedi 22 juillet dernier, on fêtait aussi un siècle au Lotissement Bello Peiro

Madame Rémédios Huertas a eu le plaisir de souffler, à son domicile, ses... quelques bougies entourée de toute sa famille. Un réel moment de plaisirs et beaucoup d'émotion pour les plus petits comme les plus grands présents autour du gâteau.

LES NOUVELLES sont bonnes

NEW

Après l'installation début juillet du kiosque à journaux au niveau de la contre allée située entre l'avenue Charles de Gaulle et la cale à bateau, l'heure était à l'inauguration pour accueillir comme il se doit ce nouvel acteur économique maximois. Un nouveau service qui répond à une forte demande et dont la situation proche des terrasses voisines est idéale.

La place Victor-Hugo a été spectatrice, le jeudi 20 juillet, d'une belle et mélodieuse inauguration du nouveau mobilier urbain qui trône majestueusement sur la promenade Simon-Lorière. En présence des élus, du directeur de Média Kiosk et de Monsieur Nevers (actuel gérant), Monsieur le Maire a tenu à souligner « *toute la complexité d'une telle installation mais qui en vaut largement la peine. Ce nouveau point de presse est un bien d'utilité publique, un véritable lien social pour notre population.* »

Les avis sont unanimes, cet aménagement plait et ravit bon nombre de personnes « *un kiosque au look rétro chic parisien qui allie modernité et nostalgie avec un petit clin d'oeil à l'ancien kiosque à musique présent sur la place quelques années en arrière.* »

Monsieur Nevers, le nouveau gérant nous fait un premier bilan plus que positif « *Je ne regrette pas une seconde d'avoir relevé le challenge de Monsieur le Maire* ». Un emplacement idyllique à proximité des commerçants de bouche, où tout le monde le sait, un bon café s'accompagne toujours d'une bonne lecture et de bonnes nouvelles...

ENTRE HOMMAGE ET TRADITIONS

Sainte-Maxime est fidèle à ses traditions et à son passé.

Fête Nationale

Débarquement de Provence le 15 août

Débarquement de Provence le 15 août

Devoir de mémoire et respect des traditions tout au long de l'été à Sainte-Maxime autour des commémorations et fêtes traditionnelles qui nous unissent par notre histoire et notre identité commune. Sainte-Maxime s'est parée, cette année encore, de ses plus beaux atouts pour honorer comme il se doit ses Saints (Saint Jean, Saint Pierre, Saint Donat) et célébrer son histoire en fanfare.

Entourés des associations d'anciens combattants, des jeunes du Conseil municipal des enfants, des forces de sécurité et d'une délégagtion américaine, Vincent Morisse et les élus du Conseil municipal ont une fois de plus honoré la mémoire de ceux qui ont combattu pour faire de nous des êtres libres (14 juillet, 15 août, Col du Vinon). Le Maire a rappelé à chacun de ces moments d'émotions que *« notre liberté n'a pas de prix mais que notre histoire en a un, son devoir de mémoire »*. Retour en images.

Fête de la Saint Jean

Un **GRAND HONNEUR**

Maurice Guérin, résident maximois depuis 1985, a été décoré de la Légion d'honneur le mardi 18 juillet à l'Hôtel de ville. Une cérémonie solennelle qui s'est déroulée en présence de Monsieur le Maire et d'un bon nombre d'élus présents pour cette si prestigieuse décoration. Un parcours exceptionnel déjà couronné de la Médaille militaire, des Croix de guerre et des Théories d'opérations extérieures. Un parcours exemplaire retracé par le colonel Serge Lahondes, représentant de la société des membres de la Légion d'honneur. Après de nombreux discours de proches, le général Rey a ainsi remis le célèbre insigne de Chevalier de la Légion d'honneur à Maurice Guérin. Une émouvante cérémonie tant pour la famille et les amis venus nombreux que pour la municipalité de compter un « héros » parmi les siens. *« Merci pour toute l'histoire que vous portez et partagez avec nous Monsieur Guérin ! »*

GLOBETROTTERS de l'amour

60 ans que ça dure... Et avec les mêmes étoiles dans les yeux. Le 29 juillet dernier, Vincent Morisse accueillait Irène et Mario Giammarinaro pour célébrer des noces... En diamant massif.

Mariés le 19 juin 1957 au Consulat général de France de Tunis, ils vivent, depuis 60 ans, bonheur et plaisir en toute discrétion, entourés de leurs 2 enfants, Jean-Serge et Philippe, de leurs 5 petits-enfants et de leurs 5 arrières petits-enfants.

Tous les deux nés à Tunis dans les années 30, ils se sont rencontrés dans le giron familial (Irène est la sœur de la belle-sœur de Mario) et ne se sont plus quittés depuis. Arrivés en France après les événements de Tunis, ils ont chacun réussi leur vie professionnelle, Mario, dans la restauration, en fondant une brasserie et Irène dans la vente au BHV. Ils découvrent Sainte-Maxime un peu par hasard grâce à l'amie de l'époque de leur fils et tombent rapidement sous son charme pour ne plus la quitter... Sauf de façon épisodique, lorsque nos deux amoureux, férus de voyage, font le tour du monde. Une longue conversation qui ne semble pas prête de prendre fin.

FUN CITY

Tout l'été, de la fête de la musique à la rentrée scolaire, Sainte-Maxime a une nouvelle fois fait le show et assuré l'animation des petits comme des grands, des familles comme des célibataires, des amateurs de soirées comme des accros du spectacle. Festivités qui se sont déroulées dans un contexte toujours marqué par un dispositif important en matière de sécurité autour des grands événements fédérateurs d'un public nombreux. Rappelons que la Ville a fait le choix de la mise en place d'un plan Vigipirate renforcé, avec des accès sécurisés à l'entrée du Théâtre de la Mer, un contrôle systématique des entrées et sorties et des bornes rétractables dans le centre-ville ancien.

Les estivants ont donc été, cette année encore, au rendez-vous de tous les spectacles organisés chaque soir, avec bon nombre de rendez-vous gratuits. Plus de 36 450 visiteurs français et étrangers ont en effet choisi Sainte-Maxime comme destination sur l'ensemble de la saison. Pour n'en citer que quelques-uns : soirées Gala, Musiques Live en ville, Summer DJ's Party, spectacles gratuits... Profitons-en pour saluer le personnel de la Ville et de la SEMA pour leur professionnalisme et leur énergie et leur sens de l'accueil.

En chiffres

36 450 visiteurs durant la saison

54 soirées tout l'été

16 000 personnes aux Summer DJ'S Party

24 000 spectateurs sur les Live en Ville

5 680 spectateurs aux soirées GALA

19 000 personnes au 14 juillet (feux d'artifice et bals) et 22 000 pour le 15 août

90 prestations artistiques (Groupe, orchestre, formation, troupe, association...) pour la saison

LE COLIS DE NOËL
est dans la hotte

Vous êtes âgé de 70 ans et plus... La municipalité vous offre un colis gourmand à l'occasion des fêtes de Noël. Panier individuel pour les personnes seules et colis double pour les couples. Ces colis gastronomiques vous seront remis au cours d'une après-midi festive avec spectacle. Si vous remplissez les conditions, vous allez recevoir à votre domicile un courrier validant votre inscription, à retourner complété en mairie. Une invitation personnelle vous sera ensuite envoyée pour l'une des deux après-midis festives.

À LA POURSUITE du loisir

Le rendez-vous incontournable pour tout amateur de loisirs qui se respecte ! Comme depuis 17 ans maintenant, le forum des associations est le véritable premier rendez-vous de la rentrée pour la vie associative.

Le 10 septembre, le complexe sportif des Bosquette a donc été le point culminant du week-end en accueillant plus de 65 associations tout domaine confondu, qui nous ont fait partager leur passion avec plus de 2 300 visiteurs et à la clé, démonstrations et initiations gratuites. Un terrain de jeu pour toutes celles et ceux à la recherche de l'activité qui comblera ses désirs et son temps libre. Comme chaque année, le Forum est pour tous l'occasion de se découvrir de nouveaux hobbies, de se mettre au sport, à la musique, à l'art ou de s'investir pour des causes humanitaires et solidaires. En fin de journée, les résultats de la traditionnelle tombola sont tombés offrant ainsi à trois chanceux une adhésion d'un an dans le club de leur choix ! Une générosité à l'image de cette journée reflétant parfaitement la vie associative de la Ville de Sainte-Maxime.

EMOTION au gymnase

Une journée riche en émotion avec en fin de matinée, en ce 10 septembre, l'inauguration par le Maire et les élus du gymnase Jean-Marie et Ginette PONCET. Deux personnages importants de la vie sportive locale puisqu'ils *« se sont démultipliés pour développer le club de basket maximois et l'ont amené au plus haut niveau »* a tenu à rappeler Jean-Marie TOUCAS, Adjoint au Maire à la Jeunesse et aux Sports. Un événement fort profitant pleinement de l'attractivité et de l'intérêt porté ce jour là à cette installation si chère au cœur de tout sportif. « *Un cadeau inestimable que la municipalité nous fait. Grâce à vous ils seront toujours présents parmi nous* » a remercié leur fille Marielle si émue après cette inauguration.

Le « **LAROUSSE** » des associations

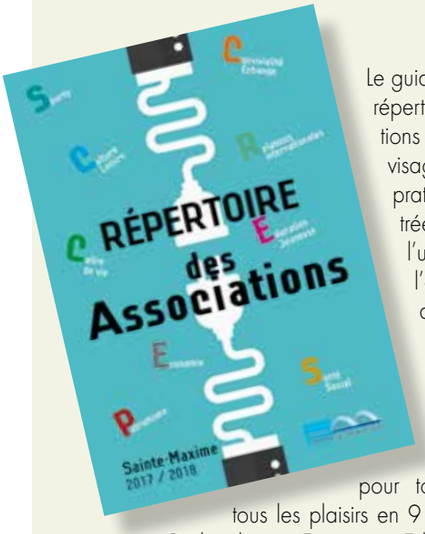

Le guide du loisir alias le répertoire des associations vous permet d'envisager sereinement et pratiquement la rentrée avec le sport de l'un, la musique de l'autre, vos cours de langue, les sorties et les activités de chacun. Un incontournable de plus à avoir chez soi, pour tous les goûts et tous les plaisirs en 9 rubriques : Patriotisme, Cadre de vie, Economie, Education/Jeunesse, Culture/Loisirs, Santé/Social, Sports, Convivialité/Echanges, Relations Internationales.

Disponible en Mairie, à l'Office de tourisme, dans les équipements municipaux et consultable sur www.sainte-maxime.fr

Plus Belle Maxime

Afin de suivre, au fil des éditions, tous les travaux entrepris à Sainte-Maxime pour l'entretien et l'amélioration du cadre de vie, un plan de la ville est intégré de façon permanente sur cette double-page. Les flèches localisent les quartiers où ces travaux ont lieu. Clair, pratique, astucieux, pour mieux vous informer.

Sainte-Maxime ville fleurie

Le 6 septembre dernier, le jury régional du label Villes et villages fleuris était de passage à Sainte-Maxime dans l'optique du maintien des 3 fleurs détenues actuellement par la commune. Les critères d'évaluation ayant évolué avec le temps, c'est la prise en compte des problématiques de développement durable et d'économie d'énergie dans la gestion de l'espace urbain qui prennent aujourd'hui le pas sur le fleurissement à proprement dit. Au programme de la visite, la présentation du futur schéma littoral avec notamment la lutte contre l'érosion de nos plages, les travaux de sécurisation et d'embellissement des berges du Préconil et les dernières grandes réalisations urbaines, à l'image des avenues Jaurès et Clemenceau, sans oublier le futur projet de la place Louis Blanc. Résultat des courses en fin d'année.

Var Habitat reprend les berges des Tilleuls

Dans le cadre de ses obligations légales, la société Var Habitat s'est engagée à reprendre et sécuriser les berges du Préconil au droit de la résidence autonomie des Tilleuls. Des aménagements réalisés avec des gabions qui seront par la suite végétalisés. Les abords de la résidence côté Préconil sont maintenant consolidés en prévision d'éventuels gros épisodes pluvieux.

Acte 3

Dans le prolongement des travaux de réaménagement et d'embellissement du front de mer, la municipalité lance le 3ème acte du projet avec la section comprise entre le Casino Barrière et la rue Botrel. Parking de l'office de tourisme réaménagé, stationnement 2 roues, handicapé et espace livraison, led au sol pour marquage du passage piétons.... Le projet est acté, la consultation des entreprises en cours. Démarrage courant novembre.

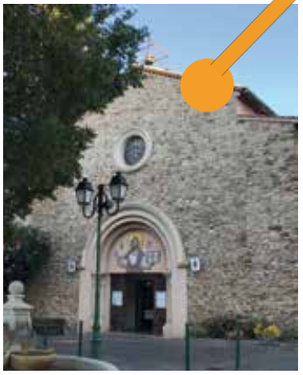

L'église à nouveau climatisée

Certains ont souffert pendant la période estivale... La climatisation de l'église avait rendu l'âme. Le remplacement du système est en cours avec l'installation d'une climatisation réversible dernière génération. Montant des travaux 50 000€.

chantier réalisé

chantier en cours de réalisation

chantier à réaliser

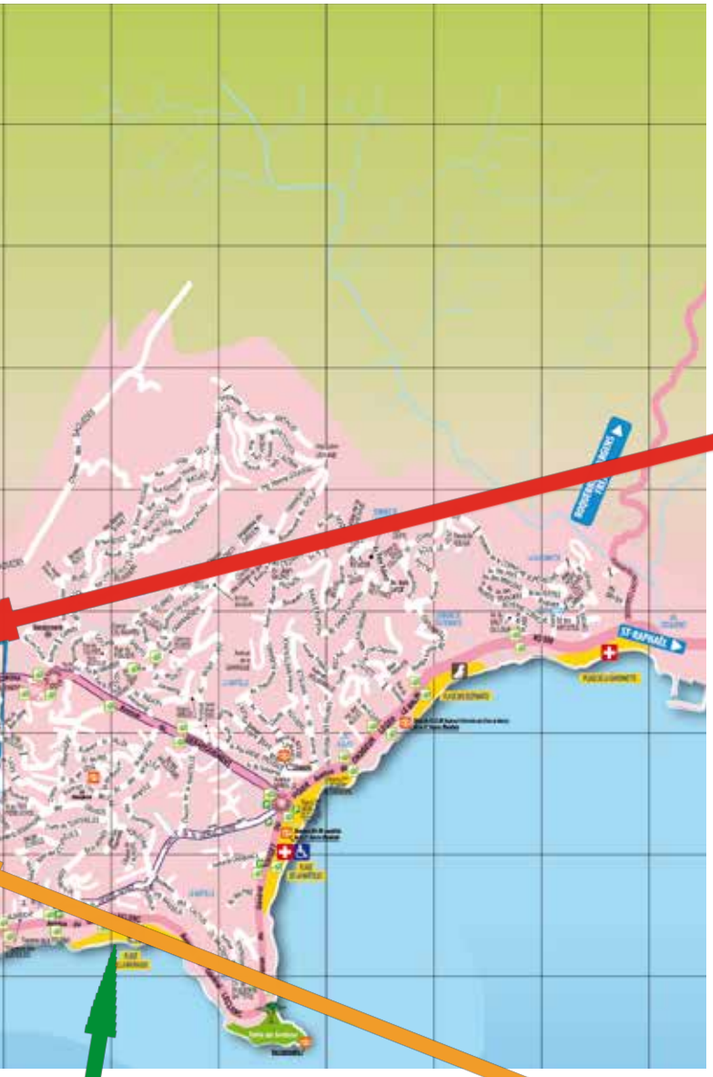

Ça pollue !

Stop aux mégots cachés dans le sable. Depuis maintenant 7 ans, la ville sensibilise et protège ses plages en demandant aux usagers de la mer et aux vacanciers de la bronzette un geste simple et efficace : écraser sa cigarette dans un cendrier de poche ! Pour ce faire, les élus distribuent chaque été, cette année avec l'aide des jeunes de l'Espaces Jeunes, des petits cendriers de plage, collecteurs de funestes habitudes, à tous les accros de la nicotine et maniaques de la tige. Disponibles toute l'année à l'Office de Tourisme pour éviter d'écraser son mégot sur le trottoir.

Sous terre

La commune travaille actuellement sur deux programmes d'enfouissement des réseaux électriques et télécoms dans deux quartiers de la Ville : Le Bouillonnet et Sud France (environ 80 habitations concernées). Enfouissements accompagnés de la rénovation de l'éclairage public. Les études sont en cours. Les travaux sont programmés pour 2018 et estimés à 1,3 millions d'euros.

Feux tricolores sur la RD25

Afin de sécuriser le passage piétons situé au niveau du rond-point du « Weldom », des feux tricolores dits feux intelligents vont être installés en amont du rond-point dans chacun des deux sens de circulation. Le principe : le feu est par défaut sur le rouge ; si l'automobiliste roule à une vitesse réglementaire, le feu passe au vert et autorise la traversée du rond-point ; s'il roule à une vitesse excessive, le feu reste au rouge. Pour les piétons, il faut demander manuellement le passage au vert du feu piéton pour traverser. Début des travaux durant les vacances scolaires de la Toussaint.

Travaux dans les écoles

L'arrêt des classes à l'occasion des vacances de Toussaint va permettre la poursuite de petits travaux dans les écoles. Au programme, remplacement des menuiseries à l'école des Virgiles pour 40 000€ et remise en peinture dans les classes des écoles élémentaire et maternelle Siméon Fabre. Ce sont 100 000€ qui sont engagés par la municipalité pour ces travaux de rénovation.

Rénovation du centre Aristide Fabre

Le centre Aristide Fabre (services Urbanisme et Occupation du Domaine Public , Direction des Ressources Humaines entre autres) va bénéficier d'une opération de rénovation devenue nécessaire, avec le remplacement de toutes les ouvertures et la réalisation d'une isolation thermique par l'extérieur. Montant des travaux 200 000€ et démarrage fin 2017 pour une durée de 3 mois.

ECOLE : 4 JOURS P
COHÉR

A l'heure où les écoliers maximois ont repris le chemin de l'école, les équipes enseignantes et les services municipaux sont eux sur la brèche depuis quelques mois pour que la rentrée et l'année scolaire se déroulent dans les meilleures conditions. « *Pour ce qui est des équipements, nous avons, comme chaque été,* précise Patrick Vassal, Adjoint au Maire, *donné un coup de neuf et remis en état tout ce qui le nécessitait : auvent de l'école élémentaire Siméon Fabre ou dortoir neuf du côté de la maternelle Aymeric Simon-Lorière* ». Les équipes d'entretien de la commune, ont pour leur part, veillé à ce que chaque école soit en parfait état de propreté pour accueillir les élèves. Côté éducatif, il a fallu gérer le retour à la semaine à 4 jours, « *plébiscité par la très grande majorité des enseignants et parents d'élèves,* souligne Vincent Morisse, le premier magistrat de la commune. *C'était le souhait de l'équipe municipale, mais il a fallu revoir toute l'organisation mise en place dans le cadre de cette réforme à laquelle nous nous sommes toujours opposés* ». Au chapitre également de ce dossier spécial rentrée, tous les acteurs et dispositifs déployés par la municipalité en accompagnement à la scolarité, comme la restauration, l'accueil périscolaire ou les activités physiques et sportives proposées à nos enfants. Mais aussi un focus sur le projet éducatif 2017/2018 articulé autour de 3 objectifs - mieux accueillir, mieux accompagner, mieux former – et sur l'ENT (environnement numérique de travail) qui va permettre un meilleur suivi pour les familles et la familiarisation des enfants de CM2 à la dématérialisation des modes de communication.

3 questions à

PATRICK VASSAL,

Adjoint au Maire délégué à la Famille et aux Solidarités

Comment s'est fait le choix du retour à la semaine à 4 jours ?

Le décret du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire donne la possibilité aux Maires de se déterminer de façon indépendante sur le maintien ou non de la Réforme des rythmes scolaires. Il offre donc la possibilité de revenir aux 4 jours d'enseignement hebdomadaire. L'équipe municipale était favorable à ce retour à 4 jours, mais nous avons souhaité connaitre la position des parents, des enseignants et des fédérations de parents d'élèves. Nous voulions avoir une démarche consultative avant de revenir aux dispositions précédentes, sachant que cette fameuse réforme des rythmes scolaires datait de moins de deux ans et que son abandon n'était pas sans conséquence en termes d'organisation, de personnel et de logistique.

Comment s'est déroulée cette consultation des différents acteurs ?

Nous avons adressé un courrier fin juin à l'ensemble des familles d'écoliers maximois, afin de recueillir leur sentiment sur un retour possible à la semaine à 4 jours. Nous avons parallèlement rencontré le corps enseignant et les représentants des fédérations de parents d'élèves.

C'est donc à la demande de la majorité des enseignants et de 80 % des familles, ceci appuyé par un avis favorable des conseils d'écoles et des fédérations de parents d'élèves, que la mairie a sollicité un retour à 4 jours auprès du Directeur des services Académique (DSDEN) à compter de la rentrée 2017-2018. Le Conseil régional ayant, de son côté, approuvé la modification des horaires du service de transport scolaire, la Ville a donc pris de nouvelles dispositions et travaillé sur les nouveaux horaires d'enseignement applicables depuis cette rentrée.

Quelles sont les nouveautés liées à la semaine à 4 jours ?

En premier lieu, des horaires redéfinis avec des journées pleines de 8h30 à 16h30 et la possibilité pour l'enseignant d'approfondir certaines matières et développer des activités sur le long terme.

Dans un deuxième temps, une vraie pause méridienne d'une durée de 2 heures avec, deux fois dans la semaine, un temps d'une demi-heure dédié à l'accompagnement scolaire par les professeurs.

Nous considérons que ces nouveaux horaires de travail et d'encadrement vont permettre à chacun des acteurs de l'école et du périscolaire de prendre le temps de mieux travailler et qu'ils sont plus propices à l'épanouissement éducatif et personnel de l'enfant.

ECOLES
Maternelle Siméon Fabre
Maternelle A. Simon- Lori
Maternelle Les Virgiles
Elémentaire Siméon Fabr
Elémentaire A. Simon - Lo
TC

OUR UN PROJET ÉDUCATIF
ENT ET ÉPANOUISSANT

Rentrée scolaire 2017-2018 - Retour questionnaire semaine à 4 jours

	Nombre consultés	Nombre exprimés	Favorable 4 jours	Favorable 4 jours - 1/2	Favorable 2 propositions	Sans avis	Poucentage favorable 4jours	Poucentage favorable - 4jours 1/2
	105	93	73	19	1	/	78%	20%
ère	129	59	44	15	/	/	75%	25%
	143	105	71	29	5	/	68%	28%
e	339	285	247	38	/	/	87%	13%
rière	338	238	179	54	2	3	75%	23%
OTAL	1054	780	614	155	8	3	79%	12%

ENTRETIEN AVEC...

ELODIE CICORIA

Maman de Ambrose et Léandre, scolarisés en maternelle et élémentaire

Après réception du courrier nous demandant notre avis sur la possibilité d'une scolarité à 4 jours, j'ai pris le temps de la réflexion. Bien que partagée, j'ai fini par me positionner favorablement pour le retour à 4 jours d'enseignement mais j'attendais de voir ce que cela donnerait concrètement au quotidien. Pour les petits de maternelle, je trouve cela très bien. Ils pourront profiter d'une respiration entre 2 jours d'école, se reposer et en tous les cas s'aérer l'esprit. Pour les plus grands, par rapport à la charge de travail qu'ils ont et la fatigue qu'ils accumulent, je m'interrogeais parfois. Est-ce qu'ils n'étaient pas perdants avec cette matinée en moins ? Après 3 semaines d'école, je confirme qu'ils sont plus reposés et profitent pleinement de ce changement de rythme. Cette semaine semble plus adaptée à leurs besoins.

THIERRY HOTIN

Directeur de l'école élémentaire Siméon Fabre

Au-delà de mon avis personnel, je crois qu'il est important de prendre en compte l'avis massif des parents dans cette consultation. Ils ont répondu à plus de 78% favorablement à cette question d'un retour à 4 jours (87% à l'école Siméon Fabre). Les enseignants qui ont un avis plus pédagogique et les fédérations de parents d'élèves qui ont été interrogées se sont majoritairement positionnés en faveur de ce nouveau rythme. Il était donc, de fait, cohérent pour la Ville de choisir de mettre en place ce nouveau dispositif, souhaité majoritairement par tous les acteurs.

LAETITIA BENSEDDIK

Présidente de la PEEP

Fin juin, Monsieur le Maire nous a appelés pour connaitre le sentiment de la PEEP sur une possibilité d'un retour à une scolarité à 4 jours. Nous en avons longuement débattu au sein de la fédération et avec d'autres parents. Même si certains étaient contre car ils avaient déjà pris des dispositions, la plupart étaient satisfaits. Notre priorité en tant que fédération est de nous attacher au bien-être de l'enfant. La dernière réforme n'en tenait absolument pas compte, avec des enfants fatigués, supportant un rythme soutenu qui n'était pas le leur. Certains professeurs évoquaient eux-mêmes l'impossibilité de travailler les après-midi en reprenant les classes à 14h et en devant arrêter à 15h30. Nous nous sommes donc positionnés favorablement à ce retour à 4 jours et avons tranché pour le bien-être de l'enfant.

LE PROJE

Le projet éducatif territorial, signé en juin 2015, a été élaboré pour une période de trois ans. Il précise, autour de trois grands axes stratégiques, les intentions générales de la commune quant aux politiques menées en faveur des enfants.

- adapter l'offre d'accueil et les transitions quotidiennes pour permettre à chaque enfant d'apprendre mieux : mieux accueillir
- favoriser le bien-être des enfants par une offre de loisirs éducatifs concertée : mieux accompagner
- renforcer les actions de prévention et de citoyenneté auprès des enfants et des parents : mieux former

« Suite à notre Comité de pilotage du 5 juillet dernier concernant le PEDT, l'ensemble des acteurs du monde éducatif (enseignement, animation, sécurité, sport, culture...) a présenté les projets qu'il souhaitait développer pour cette nouvelle année scolaire. Je tiens à les remercier et à saluer la qualité des échanges au cours des réunions de travail et l'investissement professionnel et personnel de chacun, permettant la mise en œuvre de projets ambitieux et innovants », souligne Patrick Vassal.

Bon à savoir

1012 enfants inscrits : **355** en école maternelle et **657** en école élémentaire

ECOLE SIMÉON FABRE Maternelle : **106** élèves (4 classes) - Elémentaire : **326** élèves (14 classes)

ECOLE AYMERIC SIMON-LORIÈRE Maternelle : **129** élèves (5 classes) - Elémentaire : **331** élèves (14 classes)

ECOLE MATERNELLE LES VIRGILES : 120 élèves (5 classes)

T ÉDUCATIF TERRITORIAL 2017/2018

Activités physiques et sportives

« Les activités physiques et sportives constituent un élément important de l'éducation, de la culture, de l'intégration et de la vie sociale. Elles contribuent notamment à la lutte contre l'échec scolaire, à la réduction des inégalités sociales et culturelles, ainsi qu'à la santé », rappelle Jean-Marie Toucas, Adjoint au Maire délégué au Sport.

Les actions menées dans le cadre du PEDT 2016/2017 sont parmi celles qui ont contribué à l'obtention du Label Or « Ville la plus sportive » attribué à Sainte-Maxime par le Comité régional olympique et sportif PACA. *« Les éducateurs sportifs interviennent tous les jours dans les écoles élémentaires pour assurer des activités physiques et sportives. Ce qui favorise l'apprentissage des règles de la vie collective et le partage de l'espace dans la cour »,* détaille Jean-Marie Toucas.

Sécurité et prévention

La reconduction des actions de prévention contre les violences scolaires et les comportements à risques et la présence récurrente des forces de l'ordre dans les établissements scolaires ont nettement amélioré la perception du « gendarme » par les enfants.

Propositions pour l'année en cours

- développer les connaissances du fonctionnement des services de police et de justice
- sensibiliser à la lutte contre les mauvais comportements dans les transports scolaires (acquisition des conduites à tenir dès le CM1-CM2 pour favoriser la baisse des mauvais comportements et incidents dès la 6ème)
- permettre l'apprentissage des bases du code de la route (un grand nombre d'élèves se rend à l'école à vélo ou à pieds)
- aider les CM2 à mieux se défendre contre les violences scolaires (harcèlement, racket...)
- maintenir rencontres et débats sur différentes thématiques (les risques d'addictions aux jeux vidéo ou à Internet, l'usage des réseaux sociaux...)

Education culturelle

Dans le cadre de la mise en œuvre du Parcours Educatif Culturel et Artistique de l'élève (PEAC), une programmation de spectacles scolaires en lien avec les projets des écoles et le projet éducatif territorial est proposée d'octobre à mai. Ces actions permettant aux enfants d'être tour à tour acteurs et spectateurs et favorisent l'acquisition des règles de conduite en milieu public. Au mois de juin la possibilité est offerte aux élèves de se produire sur scène devant les autres classes.

« L'objectif de ce théâtre participatif est d'apprendre à répondre à des situations sans passer par la violence. Les enfants doivent maîtriser leurs émotions et gérer différentes difficultés liées à la vie en collectivité pendant les récréations et le temps périscolaire », explique Philippe Boronad, en charge de la mise en œuvre du PEAC.

Propositions pour l'année en cours

- jeux de rôles portant sur des mises en situations en lien avec les violences quotidiennes à l'école : vol, bagarre, injustice, harcèlement... Certains rôles pourront être assurés par des policiers municipaux
- dans le cadre des spectacles scolaires, prévoir davantage d'échanges entre les comédiens et les enfants

Sensibilisation au handicap et à la différence

Proposées et mises en œuvre dans le cadre du projet annuel du Conseil municipal des Enfants, ces actions et activités ont bénéficié du soutien d'acteurs privés et associatifs : association *les Blouses Roses,* opticiens, mutuelles... Les enfants ont constaté les difficultés liées au handicap et échangé directement avec un agent paraplégique du service jeunesse sur les problèmes auxquels il est confronté dans sa vie quotidienne. *« Les retours des enseignants confirment la prise de conscience et l'augmentation du niveau de respect des enfants »,* indique Julie Loville, Responsable du service Jeunesse.

Respect de l'environnement et développement durable

- maintien de la semaine du Printemps : les enseignants et les élèves peuvent ainsi s'approprier les espaces dédiés au jardin dans les cours des écoles
- sensibilisation au tri sélectif pour contribuer au respect de l'espace commun

DES SERVICES DÉDIÉS AU

Mise en application de l'ENT (Environnement Numérique de Travail)

Objectifs visés

- permettre aux familles de suivre la vie de l'école et de la classe
- favoriser le suivi des devoirs
- permettre la familiarisation des enfants de CM2 à la dématérialisation des modes de communications famille/école

L'installation de cet environnement numérique de travail collaboratif renforce l'échange entre l'école, la famille et la commune. Les premiers constats effectués depuis le début d'année 2017 montrent une prise en main progressive de l'outil par les enseignants et les parents, qui devrait s'accroitre cette année encore. Certains parents l'utilisent déjà pour partager leur avis sur les activités scolaires (sorties de classe, jardinage...), le règlement intérieur et la restauration. Son utilisation devrait progresser encore avec la dématérialisation prochaine du livret scolaire, du cahier de liaison et de texte.

Propositions pour l'année en cours

- un journal d'école diffusé sur l'ENT à l'école élémentaire Aymeric Simon-Lorière
- des actions visant à sensibiliser les familles à la vie scolaire notamment pour mobiliser des parents autour de thématiques communes

Du point de vue de... Fanny Dorche, Directrice de l'UFCV

Une journée entière (ndlr. Le mercredi) permet des sorties à la journée, des activités plus longues donc moins de stress pour les enfants et plus de plaisir. On aborde la journée de manière différente avec des horaires de repas normaux. Les parents ont dorénavant le choix pour la journée du mercredi. Ils peuvent inscrire leur enfant, à la demi-journée (matin avec repas ou après-midi) ou à la journée. On dédouble la journée avec des temps et activités définis le matin et l'après-midi.

Temps méridien, périscolaire et mercredi

Depuis cette rentrée, **le temps de pause méridienne** est de 2 heures. 2 jours par semaine, 30 minutes sont consacrées aux activités pédagogiques complémentaires par les enseignants, pour du soutien ou de l'accompagnement des élèves (soit 1h/semaine et 36h/an).

« La pause méridienne est axée prioritairement sur le déjeuner. L'accompagnement des enfants durant le repas par les animateurs a nettement amélioré la convivialité dans les restaurants scolaires et dans les cours d'écoles. Les échanges sont plus importants et les retours des enseignants, lors des conseils d'écoles confirment que les enfants, plus calmes à l'heure du déjeuner, sont plus attentifs l'après-midi », argumente Patrick vassal.

Les activités périscolaires sont encadrées par du personnel qualifié pour assurer des missions d'animation. Les ateliers sont structurés par groupes d'une dizaine d'enfants (chant, mime, dessins, jeux de société...).

Par ailleurs, la cour est aménagée pour permettre le déroulement de jeux de cours. Des espaces dédiés (salles et ateliers) largement utilisés, ont été mis à disposition pour les activités calmes.

Le mercredi est un jour non scolarisé avec un accueil possible, sur inscription, à l'Accueil de loisirs, aux horaires d'ouvertures habituels. Possibilité d'inscrire son enfant à la journée ou à la demi-journée. La pérennisation des équipes d'animation dans chaque école a permis d'atteindre les objectifs du projet éducatif axés sur :

- la reconnaissance par les enfants des adultes ayant autorité dans l'enceinte de l'école
- la continuité éducative entre les temps scolaires et périscolaires
- le respect des règles de vie et de comportement
- l'acquisition des règles de respect et de bienveillance entre enfants et entre enfants et adultes

BIEN VIVRE DE L'ENFANT

Restauration scolaire

Suite à la réforme des rythmes scolaires appliquée ces deux dernières années et aux premiers bilans des nouvelles activités périscolaires (NAP) organisées pendant la pause du midi, la Ville a constaté la nécessité pour les écoliers d'un temps de pause conséquent autour du repas.

La restauration municipale intervient en proposant des menus liés aux thématiques abordées ou à la saisonnalité ou par la mise en place de dispositifs visant à favoriser les échanges et la convivialité.

Actions reconduites cette année

- la semaine du goût au mois d'octobre et celle de l'Europe en mai
- élaboration du menu des cantines scolaires pour le dernier jour de classe par le Conseil municipal des enfants, sous la responsabilité du service de la restauration
- mise en place d'une pesée des déchets dans les deux écoles élémentaires avec mise en concurrence des écoles

Focus sur la sécurité dans les écoles

Des directives ont été données conjointement par le Ministère de l'Education nationale et par le Ministère de l'Intérieur pour sécuriser les établissements scolaires et définir des procédures de gestion de crise. Un premier diagnostic de mise en sécurité a été établi par les directeurs des écoles, avec le soutien de l'Inspection de l'Education nationale (IEN) de circonscription, en commun avec les représentants de la commune et avec le concours de la police municipale et de la gendarmerie. Il a permis de répertorier les vulnérabilités physiques des établissements et d'envisager des aménagements de nature à améliorer la sécurité des bâtiments.

Un Comité de pilotage de prévention contre le risque « attentat-intrusion dans les écoles » a également été créé afin de définir les stratégies et actions communes.

Orientations et préconisations mises en œuvre

- renforcement de la surveillance des abords des établissements
- rédaction des PPMS attentat-intrusion et organisation des exercices
- mise en cohérence des procédures d'urgence des temps scolaire et périscolaire
- pose de barrières pour réguler les flux devant les écoles et diminuer le risque d'attroupement

Réalisé en 2017

- mise en place d'une gestion automatisée des entrées des écoles avec accès réservés par badges personnalisés
- pose d'interphones sur réseau téléphonique
- installation de fermetures par ventouse électroniques, gâches électrique et serrures à pennes dormant sur l'ensemble des accès vers l'extérieur
- renforcement du barriérage pour éviter les attroupements et fluidifier le flux des enfants et des parents aux heures d'entrée et de sortie
- pose de volets roulants automatisés sur les fenêtres des classes en rez-de-chaussée (prévu pour la fin de l'année)

Travaux complémentaires à réaliser en 2018 (attente de subventions)

- mise en place de vidéo-protection intégrée aux établissements scolaires afin de couvrir les accès principaux
- mise en place d'une alarme spécifique d'alerte «attentat intrusion»
- installation de grilles et de portails de défense devant les 3 écoles dont les entrées sont directement accessibles par la voie publique

FAN ZONE FREE FLIGHT :
vos commerces restent ouverts

Dans le cadre de l'organisation du Free Flight World Masters des 14 et 15 octobre, tous les commerçants et restaurateurs situés dans le périmètre de la Fan Zone restent ouverts et accessibles et vous accueillent durant les deux jours de la manifestation.

Pour des raisons de sécurité et conformément aux prescriptions préfectorales, une zone de sécurité type « fan zone » est mise en place pendant les 2 jours, de 9h à 20h sur tout le périmètre de la Promenade, de la Tour carrée au Pont du Préconil. Le stationnement et la circulation y seront interdits de 8h30 à 22h.

Tous les commerces, restaurants et artisans situés dans cet espace de sécurité resteront ouverts et accessibles aux piétons pendant ces deux journées. Pour les commerces dotés d'une double entrée côté Promenade et sur les rues piétonnes, seul l'accès côté Promenade est maintenu. Les livraisons prévues côté rues piétonnes pour ces commerces devront impérativement être effectuées avant 8h30.

Pour toute information complémentaire et précisions, prendre contact avec la Maison de l'Entreprise - 04 94 79 97 39

VOS PROCHAINS rendez-vous

La Maison de l'Entreprise organise tout au long de l'année, des réunions thématiques de 8h45 à 10h30. Ces « Mardis de l'Entreprise » sont animés par nos partenaires. Notez déjà vos prochains rendez-vous et réservez votre place au 04 94 79 97 39 ou mde@ste-maxime.fr

MARDI 3 OCTOBRE • Semaine Nationale de l'ADIE

MARDI 17 OCTOBRE • Choix du statut juridique de l'entreprise, par l'Ordre des Experts Comptable de la Région PACA

MARDI 14 NOVEMBRE • L'accompagnement et les aides en faveur du chef d'entreprise, par Pôle Emploi

MARDI 28 NOVEMBRE • La retraite, par Allianz et SwissLife

MARDI 5 DECEMBRE • Le Tribunal de Commerce : ses missions et son rôle de prévention, par l'Union Patronale du Var

L'AFFAIRE est dans le sac

Organisée une semaine plus tôt dans la saison, dans la continuité du 15 août, la grande braderie des commerçants de Sainte-Maxime a fait le plein de visiteurs. Difficile en effet de circuler entre les stands tant l'affluence était au rendez-vous. Les bonnes affaires étaient à faire dès l'ouverture, le jeudi 17 août qui a vu les commerces pris d'assaut par les chasseurs de bonnes affaires de fin de saison. Les commerçants avaient, quant à eux, vraiment joué le jeu avec des remises sur la collection printemps-été allant jusqu'à - 40 voire - 50%. Bravo à l'UMCA pour l'organisation sans faille de ce bel événement commercial qui s'installe dans la durée.

QUOI DE NEUF CÔTÉ COMMERÇANTS

J'PEUX PAS J'AI PISCINE

EPA PISCINES et SPA c'est avant tout le service et le savoir-faire d'un artisan pisciniste depuis 30 ans et du matériel européen de qualité posé par un professionnel. Un service assuré, se chargeant de votre projet de A à Z, passant ainsi de l'installation à la maintenance de votre piscine et spa. Grâce à son showroom venez découvrir les dernières nouveautés ou venez tout simplement acheter votre matériels d'entretien.

EPA PISCINES & SPA - 12 rue Félix Martin
04 94 97 79 44

EXPOSITION DU MONDE

Cathy vous accueille depuis début juillet dans sa toute nouvelle galerie d'art, à l'univers coloré et chaleureux. Un voyage artistique où sont présentés œuvres d'art, peintures, décoration et bijoux venus du monde entier, sélectionnés avec soin et dans le respect des traditions locales. Si vous êtes en quête de l'objet authentique et original à prix raisonnable, n'hésitez plus c'est au Carré des Artistes qu'il faut se rendre.

CARRÉ DES ARTISTES - 12 rue Félix Martin
06 65 02 71 90

QUEL TALENT, CETTE JEUNESSE !
Le public en redemande

Trop tard pour s'inscrire, il va falloir attendre l'année prochaine !

Place à la FINALE du Concours Jeunes Talents. « *La première édition a rencontré un tel succès qu'on ne pouvait que renouveler le projet cette année* », indique Jean-Marie Toucas, Adjoint au Maire délégué à la Jeunesse. Plus de 400 personnes dans le public, un jury de qualité et 22 jeunes talents sur scène qui osent s'exprimer, se livrer et se libérer. « *Ce n'est pas chose si facile. On ne pouvait donc pas passer à côté. A l'origine, l'idée de Monsieur le Maire était de trouver un moyen de valoriser les jeunes talents maximois et leur offrir la possibilité de s'exprimer à la manière des émissions artistiques du moment : Chant, Danse, Sketch... On en est venu naturellement à une scène d'expression. Et il y a du talent encore cette année !* »

Passé le cap des inscriptions, il a fallu tenter les auditions avant d'attaquer la phase sélection. Organisé par le Service Jeunesse et suite aux retombées de la première édition, le Concours prend de l'ampleur. « *Plus de 30 dossiers ont été retirés à l'Espace Jeunes, autant dire que la compétition est rude et le choix difficile. Mais il n'y a toujours qu'une première place* » précise Jean-Marie Toucas. Le 30 septembre, 22 candidats ont eu l'honneur et le stress de prendre place sur scène et de s'exprimer devant vous avec in fine, 3 gros lots remportés : 1er prix 500€, 2e prix 300€ et 3e prix 150€ et deux places de spectacles au Carré en lots de consolation.

Découvrez sans plus attendre les lauréats 2017 sur le facebook ville de Sainte-Maxime et retour en images dans notre prochaine édition.

Quelques nuances de l'édition 2017

- Plus d'animations
- Plus de surprises
- Plus de variétés dans les chansons
- Des récompenses encore plus attrayantes

OÙ SORTIR !

HALLOWEEN

31 octobre

• Fête au Chapiteau du Théâtre de la mer
(animations 4-12 ans) - de 14h30 à 17h
Au programme : chasse aux bonbons, lâché de ballons, mini boum...
Inscription IMPERATIVE - 04 94 79 97 07 (à partir du 16 octobre)

• Soirée Halloween (nouveauté)
Soirée DJ de 20h à minuit
à partir de 14 ans
Réservations - 04 94 79 97 07 (à partir du 16 octobre)

VACANCES DE LA TOUSSAINT

Du 23 octobre au 3 novembre à l'Espace Jeunes
Au programme : Chantier jeunes, sorties Paint Ball, Bowling... et soirées
Réservations - 04 94 56 77 21 (à partir du 10 octobre)

Si j'étais **CONSEILLER...**

Retour aux urnes pour les élèves des écoles élémentaires et l'heure de rentrer en campagne pour les prétendants à l'écharpe du Conseiller Municipal des Enfants. Tout se joue en septembre et début octobre

Comme chaque année, le CME se renouvelle.
Pour garder cette fraicheur et cette soif de projets, on fait un mandat voire deux « maxi ». Les jeunes Maximois sont amenés à postuler pour mener tout au long de l'année des actions qui s'inscrivent dans une démarche d'apprentissage de la citoyenneté. Il permet aux enfants de Sainte-Maxime d'être associés à la vie locale, de s'exprimer, de proposer des idées, de mener des actions de solidarité, notamment sur l'environnement et d'acquérir des connaissances (visites, rencontres, ateliers...).
« *La nouveauté pour ce mandat 2017-2018,* explique Jean-Marie Toucas, Adjoint au Maire délégué aux Sports et à la Jeunesse, *c'est l'intégration des CM1. Les élèves de 6ème ne participeront pas cette année au CME. Nous nous sommes aperçus qu'il était difficile pour eux de concilier leur mandat avec leur emploi du temps scolaire. Nous avons donc fait le choix d'associer les élèves de CM1 qui étaient demandeurs et extrêmement motivés. L'élection est donc dorénavant ouverte aux élèves de CM1 et CM2 des 2 écoles élémentaires de la ville.* » Alors CANDIDATEZ !

Pour rappel, le CME 2016/2017 avait développé des actions en faveur de l'association *Les Blouses Roses* qui soutient les enfants hospitalisés

PLANNING (sous réserve de modification)

- Campagne électorale dans les écoles du 2 au 6 octobre
- Elections prévues dans les écoles du 9 au 12 octobre (date à définir)
- Réunion d'information pour les parents des nouveaux élus le 13 octobre à 18h
- Première séance plénière le mercredi 18 octobre à 18h en salle du conseil municipal. La nouvelle promotion prendra le nom de Jean-Joseph ALLIEZ qui fut le 3ème Maire de la ville

BACHELIER... Ça c'est fait

Le 1er septembre dernier, le Maire Vincent Morisse et les élus de la municipalité avaient invité les néo bacheliers maximois à une cérémonie à l'Hôtel de Ville, en l'honneur de leur réussite. « *Bravo à vous tous. Même s'il n'est pas une fin en soi,* rappelait le premier magistrat, *le baccalauréat reste une étape importante pour les jeunes lycéens... Et pour leurs parents !* » Entouré de ses Adjoints et Conseillers municipaux, il les appelait ensuite un à un pour leur remettre la médaille symbolique réalisée par la Monnaie de Paris. Chaque jeune a eu ensuite le loisir de s'exprimer sur ses projets futurs, qui pour beaucoup seront synonymes de poursuite des études. Entre environnement, tourisme, ou encore médecine et métiers du spectacle, la diversité, l'ambition au bon sens du terme et l'enthousiasme étaient bien au rendez-vous.

LE CARRÉ
SAINTE-MAXIME

LE CARRE, HOME SWEET HOME...

En neuf saisons, Le Carré est devenu bien plus qu'une salle de spectacle. Ouvert au monde et sur le monde, c'est un lieu accessible au plus grand nombre pour que la richesse et la diversité de la création artistique internationale rayonnent sur ce territoire et viennent à la rencontre de nos habitants. Aujourd'hui, Le Carré se veut être une maison, toujours plus accueillante et bienveillante. Un espace de rencontres, d'échanges, de croisements, d'éveil, de réflexion, d'émotions.

Le Carré consacre en ce sens une part déterminante de son projet au développement de liens avec les différents publics, à travers un vaste dispositif d'accompagnement des spectacles allant des répétitions publiques, cafés philo, rencontres multiformes à des stages et ateliers. Grâce à l'engagement des artistes comme de son équipe, Le Carré développe des projets d'envergure dans les écoles, accueillant environ 2500 jeunes spectateurs par an.

En cette rentrée, Le Carré va nous emporter à nouveau dans son sillage, avec cette énergie et cet élan coutumiers qui nous permettent de continuer à croire en des lendemains qui chantent.

Au programme, de grands cirques internationaux pour lancer la saison et réunir dès l'ouverture petits et grands (*Réversible,* Les 7 doigts, 13 et 14 octobre ; *Beyond*, Circa, 2 décembre ; *Saloon,* Cirque Eloize, 26 et 27 janvier...) ; du théâtre de répertoires classique et contemporain (*Bouvard et Pécuchet* de Jérôme Deschamps et ses « Deschiens » les 20 et 21 octobre ; *Dans la Solitude des champs de coton*, avec Charles Berling le 18 novembre ; *Ça ira Fin de Louis* de Joël Pommerat les 6 et 7 avril...) ; de la musique avec Jane Birkin chantant Gainsbourg accompagnée par l'orchestre symphonique de Toulon (16 décembre) ; Dee Dee Bridgewater (11 novembre) ou encore le *Requiem de Fauré* dirigé par Michel Piquemal le 10 mars... Et bien sûr de la danse, pour découvrir ou redécouvrir les plus grands chorégraphes de la scène internationale (Blanca Li, le 25 novembre ; Mourad Merzouki, le 20 janvier ; Angelin Preljocaj, le 23 février...). Enfin, et toujours tant attendues, les *Nuits Singulières* du Carré, ces rendez-vous festifs incontournables qui rassemblent avec ardeur et convivialité. Heureusement qu'en cette rentrée où nous quittons l'été pour l'automne, Le Carré est là pour nous promettre du soleil dans la tête et nous reconnecter avec l'intense dynamique d'une vie artistique chaleureuse et épanouie. Le Carré rouvre ses portes, Home Sweet Home...

Vous avez dit : **CULTURE ?**

Retour sur un trimestre de musique, d'histoire et de culture

Un classique incontournable !

En juillet, la note était donnée avec le traditionnel Festival des Jeudis de la Nartelle, organisé comme il se doit à la Chapelle de la Nartelle pour un public, toujours aussi conquis, d'habitués et d'initiés. L'amphithéâtre de pleine nature a accueilli en son écrin, sous les pins, autant d'illustres de musique classique qu'il est toujours bon de les citer tellement leur passion sonne douce et enflammée à l'oreille : Barber, Mozart, Poulenc, Rachmaninov, Saint-Saëns, Schumann, Bartholdy, Doppler, Kuhlau, Mendelssohn, Duparc, Fauré, Franck, Schubert, Piazzola, Vivaldi... Sur les airs des plus beaux instruments du Vagrant Quartet, de Maxence Larrieu, Giuseppe Nova et Andréa Bacchetti, de Camille Thomas et Julien Libeer, des Solistes de Versailles ou encore de l'Ensemble instrumental de Nice, sous la direction d'Avner Soudry ! Et c'est déjà fini...

Un vent d'opéra !

Ténors et cantates s'étaient donné rendez-vous sous les étoiles en investissant la place pasteur. C'était sans compter sur le souffle d'éole et la puissance de son instrument qui a forcé chacun à rejoindre les bancs de l'église pour la deuxième soirée. Qu'importe le lieu, l'opéra a toute sa place à Sainte-Maxime et ce n'est pas les « accro » du genre qui diront le contraire. Mozart ou Shakespeare, chacun a rendu son hommage, chacun a trouvé son opéra, chacun a écouté son étoile...

Vous avez dit Folles ?

Passionnés d'histoire, amoureux des vieilles pierres, 145 personnes avaient pris rendez-vous avec notre Patrimoine. Sainte-Maxime nous a transportés les 15 et 16 septembre dernier dans ses années un peu folles où en tant que station balnéaire, elle vivait une effervescence culturelle et une joie de vivre retrouvées. Place aux histoires racontées par Bernard Romagnan, historien, avant une virée architecturale en ville sous sa facette années 20. Entre Patrimoine et Culture, il n'y a qu'une histoire... Et des journées pour les raconter !

DALI, 7960 **VISITEURS** à la Tour Carrée

C'est le nombre d'entrées comptabilisées de juin à fin septembre à la Tour carrée pour l'exposition dédiée au Maître incontesté du surréalisme. De belles découvertes et des œuvres inédites avec les gravures originales, gouaches, manuscrits, photos, objets et livres rares de la collection patiemment constituée depuis plus de trente ans par le collectionneur Jordi Casals, exposée également pendant ces quatre mois à la médiathèque, aux Château des Tourelles et au Casino Barrière.

DU SWING pour tous

Durant tout le mois de septembre (jusqu'au 8 octobre), le golf de Sainte-Maxime ouvrait grand ses portes pour faire découvrir un sport qui, bien souvent et à tort, est considéré comme élitiste.

« Notre objectif est de démocratiser ce sport, précise Stéphane Hassler, le Directeur du Golf Blue Green de Sainte-Maxime. *Trop souvent, le golf a été considéré comme réservé à une certaine élite, âgée et fortunée, ce qui n'est plus vrai aujourd'hui. Dans le cadre de nos journées Portes ouvertes, nous proposons des initiations gratuites de 2h. En 2016, nous avons accueilli 350 personnes qui ont pu découvrir notre discipline. Et parmi celles-ci, 131 se sont ensuite inscrites en formule débutant »,* ajoute-t-il. Dans le cadre de ces initiations, les participants sont accueillis par l'enseignant qui va les accompagner tout au long de leur séance découverte : présentation du jeu, les clubs, le practice et le putting green, tout cela avant de taper ses premières balles et de terminer l'initiation sur un vrai parcours de golf.

Par ailleurs, l'Association Sportive Golf de Sainte-Maxime sponsorise l'école de golf afin de promouvoir et de développer ce sport auprès des plus jeunes. Elle prend notamment en charge 100€ par cotisation.
« Présente au Forum des associations avec une structure gonflable, l'association a permis aux enfants de taper leurs premières balles de golf... Et pourquoi pas, de faire naître de nouvelles passions », souligne Jean-Marie Toucas, Adjoint au Maire délégué au Sport.

Retrouvez toutes les coordonnées de l'association dans le Répertoire des associations 2017-2018, disponible dans tous les équipements municipaux, à l'Office de Tourisme et consultable sur www.sainte-maxime.fr

LA PAM : une asso qui a du chat !

Article 515-14 du Code Civil :
« Les animaux sont des êtres vivants doués de sensibilité ».

« Notre rôle n'est plus à démontrer, notre utilité reste cependant encore à prouver auprès de certains qui croient que nous sommes des petits vieux qui nourrissent des chats errants » précise Michel Jonas, Président de la Protection Animale Maximoise (PAM). *« Nous sommes une poignée de bénévoles à veiller sur ces boules de poils. Chien ou chat, nombreux sont les propriétaires d'animaux qui les considèrent comme des compagnons de route voire un membre à part entière de la famille. Pour autant beaucoup sont abandonnés, perdus, maltraités et livrés à eux-mêmes. La PAM a, avant tout, un rôle protecteur. Nos champs d'action sont vastes : nous surveillons les chats en liberté, nous portons secours aux animaux blessés ou malades, nous hébergeons provisoirement un animal perdu ou abandonné en attendant de retrouver le propriétaire, nous prenons en charge la stérilisation des animaux errants, nous accompagnons les personnes âgées ou handicapées en relation avec des animaux domestiques et nous travaillons sur le volet communication et sensibilisation...*
Nous sommes parfois confrontés à une incompréhension de la part d'une partie de la population. Nous avons pourtant un rôle de prévention et de protection et nous cherchons à les en informer car nous portons secours avant tout. Nous ne pouvons pas laisser un animal perdu ou déshydraté... Il s'agit avant tout d'un être vivant qui a lui aussi un cœur » indique-t-il.

APPEL AUX BÉNÉVOLES !

Pour nous aider à financer l'accompagnement et les soins au quotidien, nous organisons des braderies grâce à des dons de livres, de vêtements et d'objets anciens, précise Michel Jonas. Mais nous recherchons toujours et encore des bénévoles ! Trop peu nombreux et cependant très impliqués, nous recrutons constamment pour nous aider dans nos missions... de cœur.

Protection Animale Maximoise
Maison des Associations - BAL n°13
4 route Jean Corona
06 82 96 66 51 - jonas.michel@neuf.fr

En chiffres

370 chats errants signalés et pris en charge
254 chats alimentés +126 alimentés gracieusement
37 lieux d'alimentation + 31 autres gracieusement
30 bénévoles au quotidien
787,4 kg/mois (en pâté de 100gr ou 400 gr)
236,22 kg/mois (sacs croquettes de 15 kg)

On a fait le **PLEIN !**

Fin de l'été et fin des apéritifs de quartier, avec plus de 200 personnes lors du dernier rendez-vous à la Nartelle, le 14 septembre dernier.

Pas moins de 15 rendez-vous ont été organisés au cœur des quartiers afin d'échanger en toute convivialité sur les problématiques du quotidien, les projets à venir pour le quartier et pour la ville. « *Toutes ces rencontres de proximité nous ont permis d'écouter les idées des Maximois pour le bien vivre à Sainte-Maxime, d'entendre les petits dysfonctionnements qui peuvent perturber notre vie, expliquer nos décisions... Et parler de ce qui va bien aussi !* » indique Michel Le Dard, Adjoint au Maire délégué à la Vie des quartiers.

Des rencontres en toute simplicité, avec le Maire et les élus, autour d'un verre et de quelques mises en bouche pour lesquelles tous les commerçants de proximité des différents quartiers ont été sollicités et ont mis la main à la pâte.

A noter dans vos **AGENDAS**

NEW

Samedi 25 novembre, la Ville organise son premier grand forum des quartiers. L'idée : permettre une rencontre entre les administrés, les Conseillers de quartier, les services municipaux en lien direct avec la population et également les agents de la Communauté de Communes.

Un grand forum dédié à l'échange d'idées pour nos quartiers, d'information, à la présentation de projets à venir pour Sainte-Maxime et également la possibilité de solliciter en direct les services municipaux tels l'Etat civil, l'Urbanisme, l'Environnement, le Sport, la Culture...

Rendez-vous avec vos Conseillers de quartier, vos élus et les services municipaux pour faire un point démocratie locale participative
Samedi 25 novembre, de 9h à 12h - Complexe sportif des Bosquette

LA **PAROLE** A...

Béatrice Bari

Conseillère de quartier Centre-Ville/Pléïades

« Je suis attachée au contact avec les gens. Je pense qu'une Conseillère de quartier a un vrai rôle d'intermédiaire. Je fais remonter les informations, les critiques positives ou les doléances des administrés à la Collectivité tout comme je transmets aux habitants des informations sur des projets en étude, des travaux effectués ou à venir, notamment au sein de leur quartier. J'ai un rôle d'écoute et d'échange avec les particuliers et les commerçants parce qu'ils veulent aussi se faire entendre. Prendre le temps de discuter, de répondre, c'est créer du lien humain et social, c'est aussi générer de la confiance. Il est important, je pense, de mettre un visage sur son Conseiller de quartier. En matière de proximité avec les quartiers, le service Allô Mairie est aussi un processus simple et utile pour la gestion des petits dysfonctionnements du quotidien. Parler à son Conseiller de quartier est tout aussi important. »

Pascal Bourgoin

Conseiller de Quartier Couloubrier / Camp-Ferrat

« En tant que Conseiller de quartier et Président de l'ASL du Camp Ferrat 1, je suis un relais entre la collectivité et les habitants de notre quartier. Non seulement, je transmets les informations que je reçois de la part de la Ville, mais je fais également remonter les remarques et compliments qui concernent notre quotidien. Nous avons un quartier particulier, mon rôle est de le représenter et de sensibiliser davantage à nos problématiques économiques liées au parc d'activités (horaires de travail, stationnement, passage). D'ailleurs, en fusionnant récemment avec l'UMCA, nous avons souhaité évoluer en parfaite harmonie avec le centre-ville. Nous souhaiterions aussi pérenniser le dispositif « Voisins vigilants ». Nous l'avons déployé en collaboration avec la Police Municipale en été et fort de son succès, nous pensons qu'il devrait être maintenu à l'année. C'est le prochain point que je soulèverai en Conseil de quartier. »

Groupe « Sainte-Maxime, C'est Vous ! »

Agiter les peurs et le chiffon rouge sont les spécialités qui font la réputation de l'opposition et du groupe OPA sur les réseaux sociaux. Ils sont les premiers à jouer les Cassandre concernant des dépenses de sécurité en ville.

Nous avons dû effectivement ajuster avant l'été nos dispositifs de sécurité pour permettre d'accueillir tous nos événements estivaux qui font la réussite de notre station touristique et balnéaire. D'ailleurs toutes ces dispositions ont été votées en budget supplémentaire le 21 juin dernier, **sauf par les élus suivants : Eric PROVENSAL, Yolande MARTINEZ, Sabine MIFSUD, Thierry GOBINO, Anna-Maria MALLAMAIRE et Pascal CHEVREAU.**

Sans ces dispositifs de protection piétonnière et d'organisation de Fan Zone, conformément aux recommandations préfectorales, nous n'aurions pas pu organiser de feux d'artifices, de cérémonies patriotiques ou culturelles, de grands concerts, de live en ville, de soirées de gala, nous n'aurions pas pu organiser de fête votive, de Saint Pierre, de marché nocturne...
Ces mêmes élus qui ont voté CONTRE ces dispositions élémentaires de sécurité seraient pourtant les premiers à nous pointer du doigt si par malheur nous avions subi un quelconque problème.

La municipalité conduite par Vincent Morisse est aux responsabilités, fière de son action et n'a de leçon à recevoir de personne, en particulier de celles et ceux qui ont été rejetés par la majorité des maximois. Le bilan sécuritaire, nous l'assumons !

Patrice AMADO - Adjoint à la sécurité

Groupe « Sainte-Maxime avant tout avec Bernard Rolland ! »

Mr le Maire, l'ensemble des Maximois tout comme l'ensemble des élus méritent une information sincère et non sélective.
La saison 2017 se termine. Il va être temps de faire un bilan de la fréquentation et de l'activité économique et touristique.
Mais avant cela, nous souhaitons relever et **DENONCER** un manque d'information de la municipalité envers l'ensemble des Maximoises et Maximois.
Sans pour autant préjuger de l'opportunité des décisions prises, nous ne pouvons que nous interroger sur au moins 3 sujets majeurs qui ont très étonnement manqués d'informations cet été.

1. La sécurité : Des blocs de bétons, des bornes amovibles et fixes sont soudainement et anarchiquement apparues au cœur de la vieille ville sans que personne n'ait eu une quelconque information préalable.

2. L'arrivée soudaine d'une trentaine de « migrants » a totalement surpris l'ensemble des Maximois qui l'ont appris par le bouche à oreille et les réseaux sociaux sans aucune information ni explication préalable. Cela ayant entrainé interrogations et tensions.

3. L'information sur l'empoisonnement du Préconil s'est faite là encore, grâce à un certain nombre de maximois bienveillants qui ont informé la population par l'intermédiaire des réseaux sociaux.
Mr le maire, les Maximois ne méritent-ils plus de recevoir des informations importantes les concernant ??
De citoyens grandement concernés par leur ville, serions-nous devenu aujourd'hui que de simples sujets de sa majesté ?

La question mérite d'être posée.

Yolande Martinez Eric Provensal

Groupe « OPA »

La sécurité n'a pas de prix ! Voilà ce que le dir. cab. a répondu à propos des blocs de béton... Certes, MAIS NOUS RÉPONDONS QUE LA SÉCURITÉ N'EMPÊCHE PAS UNE BONNE GESTION surtout en ces périodes de restriction budgétaire. Une mairie qui cherche des sous de tous bords (qui n'a pas eu son PV pour amortir les 140 000€ investis en horodateurs ?), aurait pu ÉVITER UNE **DÉPENSE SUPPLÉMENTAIRE** CONSÉQUENTE DE **110 000**€ pour LA POSE EN URGENCE de blocs de béton si elle avait réagi en temps et en heure à **LA CIRCULAIRE PRÉFECTORALE DATÉE DE JUILLET 2016** D'AUTANT que **190 000**€€ avaient DÉJÀ été votés en CM pour des **bornes hydrauliques** effectivement plus appropriées. Un retard incompréhensible qui a engendré dépenses et emmurement du centre-ville.
Paradoxalement **l'arrivée de 29 migrants** (à ce jour) n'a pas été des plus rassurantes, mais M. le maire a décidé une fois n'est pas coutume (364 000€€ de frais de com/an) de ne pas communiquer sur ce sujet sensible et polémique. Sur cette situation de fait il faut se contenter d'un **c'est pas moi c'est l'autre**. Pour une fois qu'il aurait pu nous montrer ses aptitudes d'homme politique nous n'avons eu qu'un aveu de faiblesse. Crier son désaccord dans un journal ne suffit pas, un engagement plus déterminé aurait été de circonstance. Peut-être ce sera le cas lors de la représentation de la pièce **JIHAD** à laquelle l'adjoint au maire est **particulièrement heureux de nous accueillir** le 27/09 15h Carré Gaumont.

Pascale CHEVREAU
Sabine MIFSUD
élues indépendantes.

Groupe « Sainte-Maxime autrement ! »

Nous ne pouvons que réagir vigoureusement aux affirmations de la majorité publiées dans le dernier bulletin municipal : « des Finances municipales totalement saines qui permettent de tenir nos engagement pour les Maximois ». L'augmentation des charges impactant la population dans son quotidien (coût du stationnement et PV notamment), la vente de biens communaux, les augmentations des taxes de la communauté de communes reflètent une réalité des chiffres qui contrastent avec l'optimisme du Maire et de son équipe.

Voici quelques exemples :
• **Le déficit d'investissement de 2.3 M**€€, manque de recettes pour financer les investissements et le remboursement de la dette en capital, a été partiellement compensé par **un nouvel emprunt (1.2 M**€**)** en janvier 2017,
• Les honoraires et les frais d'actes et contentieux sont en forte augmentation **(+36.16%)**,
Nous ne pouvons qu'insister de nouveau sur l'absolue nécessité de transparence sur les affaires de contentieux concernant la commune,
•La communication **(+11.16%)** continue de progresser.
• Pour l'année 2017, les dépenses d'équipements et d'investissement prévus à hauteur de 12.2 M€€ sont financés par **5 M**€ **de résultat ESPÉRÉ.** Malheureusement, force est deconstater que cela est sans cohérence avec les affectations de résultats précédents constatés (**2015 : 1.4 M**€€ **et 2016 : 2.4 M**€€) et **7 M**€ **d'emprunt d'équilibre.**
L'excellente exposition Dali aurait elle eu une incidence surréaliste sur l'approche budgétaire à Sainte-Maxime ?

Thierry GOBINO
Anna-Maria MALLAMAIRE

AU CONSEIL MUNICIPAL du 28 septembre

FISAC : soutien du commerce de proximité

La commune de Sainte-Maxime, attachée à la vitalité de son centre-ville, a souhaité mettre en œuvre le dispositif FISAC en partenariat avec l'Union Maximoise des Commerçants et Artisans (UMCA) afin de densifier, fortifier et préserver le tissu des entreprises commerciales et artisanales sur son territoire et ainsi, engager une démarche concrète de dynamisation de son économie locale.

A ce titre, 5 commerçants maximois situés en centre-ville ont été éligibles et ont reçu la part communale de la subvention pour réaliser des travaux de modernisation de leurs locaux d'activité et d'amélioration de leurs outils de travail.

Après notification par l'Etat de **l'octroi à la commune de Sainte-Maxime d'une subvention FISAC d'un montant total de 17 237,55 euros** pour l'action concernant les « Aides Directes » aux entreprises, **celle-ci sera reversée par la Ville aux commerçants attributaires.**

Pas de hausse pour les tarifs médiathèque

La médiathèque comme service à la population favorise :

- l'accès égalitaire à tous les médias en matière de loisirs, de culture, d'information et de formation continue,
- le développement de la lecture sous toutes ses formes auprès des jeunes et des adultes, -la consultation et l'emprunt de documents variés, du livre au fichier numérique,
- l'accès à la formation et à l'information des usagers,
- la mise en valeur du patrimoine, des œuvres et des créateurs.

Elle a également pour mission de favoriser le plaisir de la découverte et l'épanouissement personnel au moyen de différentes formes d'expressions culturelles.

La médiathèque poursuit pour la saison culturelle 2017-2018, la redynamisation initiée en 2016 en direction de tous ses publics et qui lui a permis de conquérir et de fidéliser un public toujours plus élargi.

Il a ainsi été approuvé par le Conseil municipal le maintien des tarifs au même niveau que la saison précédente.

64 172 euros pour les associations sportives

L'amélioration de la qualité de vie est une priorité de l'équipe municipale. Ainsi, la commune soutient les initiatives privées qui, dans l'intérêt général, participent à la réalisation de cet objectif. Dans ce sens, elle attribue des subventions de fonctionnement au tissu associatif maximois. Concernant plus particulièrement les associations sportives, la commune s'est dotée d'un outil interne dénommé « Charte du Sport ». Celui-ci prend la forme d'une convention qui permet au travers d'indicateurs mesurables et concrets de déterminer le montant des subventions de fonctionnement annuel alloué aux signataires. Les besoins financiers des associations sportives étant intimement liés aux résultats sportifs et aux manifestations parfois difficiles à anticiper, la commune se réserve la possibilité, le cas échéant et après analyse des demandes, d'allouer des subventions complémentaires aux signataires de la « Charte du Sport » et des subventions exceptionnelles aux non-signataires.

Le Conseil municipal a donc approuvé l'attribution de subventions aux associations sportives pour un montant total de 64 172 euros.

EN 1 CLIC

Retrouvez toutes les délibérations du Conseil municipal sur www.sainte-maxime.fr

Numéros utiles

MAIRIE
04 94 79 42 42
Heures d'ouverture :
du lundi au vendredi
(8h30 -12h • 13h30 -17h30)

CENTRE COMMUNAL d'Action Sociale (CCAS)
04 94 79 42 13
Heures d'ouverture :
du lundi au vendredi
(8h30 -12h15 • 14h30 -17h30)

PHARMACIES DE GARDE
32 37 (24h/24, 365 jours/an)

HÔPITAL
(pôle de santé de Gassin)
04 98 12 70 00

POLICE MUNICIPALE
04 94 96 00 29 (24h/24)

GENDARMERIE
17 ou 04 94 96 00 35

POMPIERS
18 ou 04 94 55 74 80

OFFICE DE TOURISME
08 26 20 83 83

COLLECTE DES DÉCHETS
04 94 96 06 68

SIMPLICITÉ
04 94 54 86 64

SimpliCité

OCTOBRE • NOVEMBRE • DECEMBRE

Jeudi 5 octobre
CONFÉRENCE NUTRITION
« Une poire pour la soif » par Marielle FRECHE
15h, salle de la Madrague
04 94 96 33 32

Du jeudi 5 au dimanche 8 octobre
SALON DU GOÛT ET DU TERROIR
Avec la présence exceptionnelle du chef Ghislaine Arabian
Tarif: 2€€ Chapiteau du Théâtre de la Mer

Samedi 14 et dimanche 15 octobre
FREE FLIGHT WORLD MASTERS (voir p.5)

Samedi 14 au dimanche 29 octobre
EXPOSITION YULA PHILIPPE
Salle Jean Portal - Mairie annexe - Du mercredi au dimanche
14h -18h30 - 04 94 56 77 79

Lundi 16 octobre
DON DU SANG
8h à 12h30, Salle de la Madrague
04 94 43 88 92

Jeudi 19 octobre
CONFÉRENCE PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE ET MAINTIEN À DOMICILE
« Bien vieillir ? Pourquoi pas ? » par Jocelyne LAFFON
15h, salle des Virgiles - 04 94 96 33 32

Du samedi 21 au lundi 23 octobre
2e ÉDITION DU SALON « UNIVERS VINTAGE »
Chapiteau du Théâtre de la Mer

Du 24 octobre au 18 novembre
EXPOSITION « SAINTE-MAXIME, DE LA PREHISTOIRE A L'ANTIQUITE »
Médiathèque - 04 94 56 77 70

Du mercredi 25 octobre au dimanche 3 décembre
EXPOSITION « LES COULEURS DE GECA »
Du mercredi au dimanche de 15h à 18h
Musée de la Tour Carrée
04 94 96 70 30

Mardi 31 octobre
FÊTE D'HALLOWEEN (voir p.22)

Mercredi 1er novembre
SOUVENIR DES DÉFUNTS
11h, Place Pasteur
Monuments aux Morts - 04 94 79 42 05

Du vendredi 3 au dimanche 19 novembre
SOUVENIR DE LA GUERRE 1914-1918
Exposition Hommage
Salle Jean Portal, Mairie annexe

Samedi 4 novembre
SOIRÉE DJ
Le Théâtre de la Mer se transforme en énorme « dancefloor » des années 70 à 90
Tarif unique : 5€ € Gratuit pour les moins de 12 ans.
de 21h30 à 1h30, Chapiteau du Théâtre de la Mer
08 26 20 83 83

Samedi 11 novembre
99e ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE 1918
11h, Place Pasteur
Monuments aux Morts - 04 94 79 42 05

Jeudi 17 novembre
CONFÉRENCE PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE ET MAINTIEN À DOMICILE
« Bien vieillir ? Pourquoi pas ? » par Jocelyne LAFFON
15h, salle des Virgiles - 04 94 96 33 32

Du jeudi 23 au dimanche 26 novembre
63e RALLYE DU VAR
33e RALLYE HISTORIQUE DU VAR
Infos – Office de Tourisme

Mardi 5 décembre
JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE PENDANT LA GUERRE D'ALGERIE ET LES COMBATS DU MAROC ET DE LA TUNISIE
11h, Place Pasteur, Monuments aux Morts
04 94 79 42 05

Vendredi 8 et samedi 9 décembre
TÉLÉTHON 2017
Mobilisez-vous à Sainte-Maxime et venez participer aux activités en famille ou entre amis
04 94 79 42 05

CONNAISSANCE DU MONDE
À L'ÉCRAN, UN FILM - SUR SCÈNE, L'AUTEUR

CONNAISSANCE DU MONDE, DE NOUVEAU A SAINTE-MAXIME

Nicole MULLER, Vice-Présidente de l'AVF Sainte-Maxime, vient d'obtenir, après plusieurs années d'effort, le retour de CONNAISSANCE DU MONDE dans notre ville, en partenariat avec le Cinéma Pagnol et le soutien de la municipalité.

CONNAISSANCE DU MONDE, c'est la rencontre du public avec l'explorateur venu commenter son film, suivi d'un débat.

Jeudi 19 octobre
MAROC
Des cités impériales au Sud marocain
Par Serge RITZENTHALER

Jeudi 30 novembre
LE TOUR DE FRANCE A PIED
Paysages, découvertes et rencontres
Par Laurent GRANIER

14h30, Cinéma Le Pagnol, Carré Léon Gaumont
Tarifs : 8,50€ ; réduit 7,50€
gratuit moins de 12 ans accompagné d'un parent

Accueil des Villes Françaises
AVF

LE CARRÉ
SAINTE-MAXIME

Vendredi 13 et samedi 14 octobre, 19h
NUITSINGULIERE#1 RÉVERSIBLE
Les 7 doigts - Nouveau cirque

Vendredi 20 et samedi 21 octobre, 20h30
BOUVARD ET PÉCUCHET
Gustave Flaubert, Jérôme Deschamps, Deschiens et Compagnie - Théâtre

Samedi 28 octobre, 20h30
DUO VARNERIN
Musique classique

Samedi 4 novembre, 20h30
PUCCINI
Cie Julien Lestel - Danse néo-classique

Samedi 11 novembre, 20h30
DEE DEE BRIDGEWATER
Jazz/Blues

Samedi 18 novembre, 20h30
DANS LA SOLITUDE DES CHAMPS DE COTON
Bernard-Marie Koltès, Charles Berling - Théâtre

Samedi 25 novembre, 20h30
DÉESSES ET DÉMONES
Bianca Li, Maria Alexandrova – Danse

Samedi 2 décembre, 20h30
BEYOND
Cie CIRCA - Nouveau Cirque

Vendredi 8 décembre, 20h30
MARIONNETTES SUR L'EAU DU VIETNAM
Water Puppet Theater de Hanoï - Théâtre d'objets

Mercredi 13 décembre, 18h et 20h30
LE FIL DES CONTES
Elena Bosco, Cie La robe à l'envers
Conte/Théâtre en Appartement

Sainte-Maxime
Salon UNIVERS
Vintage
LES
21-22-23
OCTOBRE
06 78 88 64 48 - Salon-Univers-Vintage
VILLE DE SAINTE-MAXIME
www.sainte-maxime.com
Les Vieilles choses.com
achetez vendez discutez
radio émotion
Cinéma LE PAGNOL ST MAXIME